

Le visage ethnique des quartiers de Toronto, Montréal et Vancouver

par Feng Hou et Garnett Picot

Dans les grandes villes canadiennes, les quartiers ethniques, qui se caractérisent par une présence importante d'un groupe minoritaire visible, témoignent de l'adaptation sociale des immigrants arrivés par vagues successive au Canada. Cependant, des quartiers jadis en plein essor, occupés par certains des premiers groupes d'immigrants, que l'on pense à la « Petite Italie » ou au « Quartier grec », se sont peu à peu étalés ou ont cessé de croître en raison de la baisse de l'immigration en provenance de ces pays.

Contrairement aux immigrants du XIX^e siècle et du début du XX^e siècle, ceux qui sont arrivés au pays durant la deuxième moitié du XX^e siècle se sont, pour la plupart, établis dans quelques grandes régions métropolitaines. Bon nombre de ces nouveaux immigrants appartiennent à des groupes minoritaires visibles¹. En 2001, près des trois quarts (73 %) des quatre millions d'habitants du pays appartenant à une minorité visible résidaient dans une des plus grandes régions métropolitaines de recensement (RMR) du Canada, soit Toronto, Montréal et Vancouver². Selon les données du Recensement de 2001, le tiers environ (34 %) des membres de minorités visibles sont arrivés au Canada durant les années 1990, un

autre tiers (33 %) ont immigré avant 1991 et le dernier tiers (30 %) sont nés au pays³. En 2001, les trois principaux groupes minoritaires visibles, par ordre décroissant de la taille de leur population, étaient les Asiatiques du Sud, les Chinois et les Noirs à Toronto; les Noirs, les Arabes et les Asiatiques de l'Ouest et les Asiatiques du Sud à Montréal; ainsi que les Chinois, les Asiatiques du Sud et les Philippins à Vancouver.

Dans le présent article, nous examinons, au moyen des données des recensements de 1981 à 2001, l'expansion des quartiers où s'établissent les minorités visibles dans les trois plus grandes RMR du Canada. De plus, nous étudions les questions suivantes : comment ces quartiers se sont-ils formés? Sont-ils le résultat de l'exode de

résidents qui n'appartiennent pas à une minorité visible face à l'arrivée massive de membres d'une minorité visible?

Divers facteurs sont à l'origine de la formation de quartiers où s'établissent des minorités visibles

De nombreux facteurs contribuent à la formation de quartiers où s'établissent des minorités visibles dans les plus grandes villes du Canada. À travers l'histoire, l'immigration internationale a généralement servi de fondement démographique à l'émergence des quartiers ethniques. La parenté et les liens communautaires peuvent inciter les nouveaux arrivants de même origine à se regrouper⁴. On peut alors assister à la formation rapide de quartiers de minorités visibles lorsque

1. Selon la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, une minorité visible fait référence aux « personnes autres que les Autochtones qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». Les Chinois, les Asiatiques du Sud et les Noirs figurent parmi les groupes désignés comme minorités visibles en vertu du *Règlement sur l'équité en matière d'emploi*.
2. Statistique Canada, *Portrait ethnoculturel du Canada : une mosaïque en évolution, Recensement de 2001 (Série « analyses »)*, produit n° 96F0030XIF2001008 au catalogue, 2003.
3. En 2001, un autre 3 % des membres de minorités visibles étaient des résidents non permanents.
4. L'Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada, menée en 2000 et en 2001, a révélé que la présence de membres de la famille et d'amis constituait un attrait important pour les nouveaux arrivants. De fait, 41 % d'entre eux ont choisi de s'établir là où vivait déjà un membre de leur famille et 18 % ont fait leur choix en fonction du lieu de résidence de leurs amis. Statistique Canada, *Enquête longitudinale auprès des immigrants du Canada : le processus, le progrès et les perspectives*, produit n° 89-611-XIF au catalogue, 2003.

Dans le présent article, nous utilisons les données tirées des recensements de 1981 à 2001. Les secteurs de recensements sont de petites régions géographiques comptant habituellement quelques milliers d'habitants. En 2001, la population médiane des secteurs de recensement s'établissait entre 4 000 et 5 000 habitants. Aux fins du présent article, le secteur de recensement est l'unité de base du quartier. Un secteur de recensement devient un quartier de minorité visible lorsque plus de 30 % de sa population est composée de membres d'un groupe minoritaire visible.

L'indice d'isolement mesure le degré d'exposition des membres d'un groupe minoritaire aux membres du même groupe, dans leur quartier¹. Cet indice, qui varie de 0 à 100, indique la probabilité qu'un membre d'un groupe rencontre uniquement d'autres membres du même groupe. Dans le présent article, les groupes font référence à des minorités visibles précises. Par exemple, un indice d'isolement de 13 pour les Noirs de Toronto signifie que la probabilité est de 13 % que les Noirs ne rencontrent que d'autres Noirs de leur quartier.

De plus, l'indice d'isolement varie en fonction de la ségrégation résidentielle du groupe, c'est-à-dire de la concentration plus ou moins forte de celui-ci dans un quartier en particulier, ainsi que de la proportion que représente ce groupe par rapport à la population de la RMR. On peut déterminer dans quelle mesure la variation de cette proportion, entre deux périodes données, influe sur l'indice d'isolement, en maintenant constante la distribution initiale du groupe.

Modifications dans la composition des quartiers de minorités visibles

Entre 1981 et 2001, la population de certains quartiers a fortement augmenté. Lorsqu'un secteur de recensement affiche une croissance importante, il est divisé en deux ou plusieurs secteurs au moment du recensement. Il y a aussi une formation de nouveaux secteurs lorsqu'on observe un étalement des limites de la RMR. Pour étudier les changements survenus dans les quartiers durant cette

période de 20 ans, les secteurs de recensement ont été jumelés longitudinalement à partir des tableaux de conversion publiés. Les nouveaux secteurs créés à la suite de l'expansion d'une RMR ont été exclus de l'analyse longitudinale sur les quartiers de minorités visibles.

La composition de la population dans les secteurs de recensement a été établie entre 1981 et 2001, à partir de secteurs de recensement jumelés longitudinalement. Chaque secteur a été classé en fonction des facteurs ayant contribué à l'évolution de sa composition, dans l'une des quatre catégories suivantes : la concentration relative, le remplacement rapide, la transition graduelle, stable ou en déclin. Dans la première catégorie, soit la « concentration relative », il y a augmentation à la fois du nombre de personnes appartenant ou non à une minorité visible dans un quartier, mais les premiers augmentent plus rapidement. Pour les catégories « remplacement rapide » et « transition graduelle », la population n'appartenant pas à une minorité visible diminue alors que celle du groupe minoritaire augmente. Ces deux catégories ne diffèrent que par le rythme du déclin de la population n'appartenant pas à une minorité, la diminution étant plus rapide dans le cas du « remplacement rapide » que dans celui de la « transition graduelle »². Enfin, un quartier minoritaire est dit « stable ou en déclin » si la proportion représentée par le groupe minoritaire n'a pas augmenté entre 1981 et 2001.

1. D.S. Massey et N.A. Denton, *American Apartheid: Segregation and the Making of the Underclass*, Cambridge, Harvard University Press, 1993.
2. Dans les quartiers de minorités visibles formés selon le mode de remplacement rapide, la population n'appartenant pas à une minorité visible diminue plus rapidement que la baisse médiane calculée pour l'ensemble des secteurs affichant une diminution de sa population n'appartenant pas à une minorité. La baisse médiane entre 1981 et 2001 était de 24 % à Toronto, 20 % à Montréal et 21 % à Vancouver.

Mode de composition des quartiers de minorités visibles

Mode de composition	Nombre de secteurs de recensement jumelés longitudinalement, qualifiés de quartiers de minorités visibles en 2001
Total	142
Concentration relative	12
Transition graduelle	15
Remplacement rapide	111
Stable ou en déclin	4

Source : Statistique Canada, Recensement de la population, 2001.

les immigrants d'un groupe minoritaire particulier s'établissent exclusivement dans des quartiers déjà habités par des membres de la même minorité.

C'est dans les quartiers offrant de nouveaux ensembles résidentiels et des logements de type propriétaire-occupant que la concentration d'une minorité visible est la plus probable. L'accession à la propriété peut en effet être une contrainte importante sur les membres d'un groupe minoritaire visible qui arrivent en grand nombre, et leurs besoins ne pourront être satisfaits que là où il y a abondance d'habitations. Les différences entre les divers groupes quant aux types de logements recherchés, de même que la concentration spatiale de l'offre de logements au cours d'une période donnée, peuvent aussi avoir une incidence sur la formation des quartiers de minorités visibles.

Il arrive cependant que les choix des nouveaux immigrants se limitent aux quartiers pauvres offrant des logements abordables, car souvent, ces immigrants arrivent au bas de l'échelle socio-économique dans leur société d'accueil. De plus, bon nombre de quartiers ont un cycle de vie dicté par le vieillissement du quartier et la fluctuation de la valeur relative de ses habitations. Le profil de la population d'un quartier évolue également du fait que les familles qui le composent se trouvent souvent à un stade de vie comparable (naissance des enfants, entrée des enfants à l'école, enfants quittant la maison, retraite). Donc, lorsque les logements du quartier ne répondent plus aux besoins correspondant au stade des cycles de vie de ses résidents, ceux-ci peuvent décider de déménager, après quoi, ils seront remplacés par de nouveaux groupes d'immigrants.

Le fait que la ségrégation résidentielle persiste peut aussi être imputable à la « distance sociale »⁵. Ainsi, le choix d'un quartier peut être dicté par la préférence du groupe, qu'il s'agisse du groupe minoritaire dont les membres

choisissent de s'établir à proximité les uns des autres ou du groupe dominant qui souhaite s'éloigner dans le cadre d'une stratégie d'évitement, une approche qui a tendance à perpétuer la ségrégation résidentielle⁶. Le racisme et la discrimination sont d'autres facteurs susceptibles d'avoir cette influence.

Le nombre de quartiers où habitent des minorités visibles est en hausse

Dans le présent article, un quartier de minorité visible fait référence à un quartier dont au moins 30 % de sa population est issue d'un groupe minoritaire visible en particulier. Entre 1981 et 2001, le nombre de ces quartiers s'est accru sensiblement dans les trois plus grandes RMR du Canada, passant de 6 RMR en 1981, à 77 RMR en 1991 et à 254 RMR en 2001⁷. Les quartiers chinois, pour la plupart situés à Vancouver et Toronto, forment plus de 60 % des quartiers de minorités visibles (157 sur 254), tandis que le tiers environ (83) sont occupés par des Asiatiques du Sud établis principalement à Toronto et Vancouver. Par contre, les villes canadiennes comptent relativement peu de quartiers occupés par les Noirs, leur nombre ne s'élevant qu'à 13 en 2001. Cette situation pourrait s'expliquer du fait que les Noirs du Canada forment une population diversifiée qui groupe des personnes établies au Canada depuis plusieurs générations et des immigrants issus de diverses régions, en particulier des Caraïbes et d'Afrique. Notons que Toronto et Vancouver comptent beaucoup plus de quartiers de minorités visibles (soit 135 et 111 respectivement en 2001) que Montréal (8).

À Toronto, la plupart des quartiers chinois sont situés à Scarborough, Markham et Richmond Hill, et moins de 10 % d'entre eux se trouvent dans les anciens quartiers chinois situés à l'est et à l'ouest du cœur du centre-ville. Quant aux quartiers sud-asiatiques, ils sont dispersés dans East York, North York,

Scarborough, Mississauga et Brampton, alors que la population de Noirs est concentrée à Etobicoke et North York. À Montréal, les quelques quartiers de minorités visibles sont disséminés autour du centre-ville. Enfin, à Vancouver, les quartiers chinois se trouvent principalement dans la ville de Vancouver et dans certaines sections de Richmond et Burnaby, alors que la plupart des quartiers sud-asiatiques sont situés à Surrey.

Les minorités visibles sont de plus en plus présentes dans la plupart des quartiers

Non seulement le nombre de quartiers de minorités visibles a-t-il augmenté, mais ces minorités sont également de plus en plus présentes dans d'autres quartiers. L'indice d'isolement est une des mesures servant à évaluer la présence moyenne d'un groupe dans les différents quartiers d'une RMR. Cet indice traduit la probabilité qu'un membre d'un groupe minoritaire visible rencontre uniquement d'autres membres du même groupe dans un quartier donné.

5. D.S. Massey, « Social class and ethnic segregation: A reconsideration of methods and conclusions », *American Sociological Review*, vol. 46, n° 5, 1981, p. 641 à 650; L. Driedger, *The Ethnic Factor: Identity in Diversity*, McGraw-Hill Ryerson Limited, 1989.

6. T. Schelling, « Dynamic models of segregation », *Journal of Mathematical Sociology*, vol. 1, 1971, p. 143 à 186; W. Clark, « Residential segregation in American cities: Common ground and differences in interpretation », *Population Research and Policy Review*, vol. 8, 1989, p. 193 à 197.

7. On observe peu de chevauchement dans les quartiers occupés par différents groupes minoritaires. En effet, seulement 3 des 135 quartiers de minorités visibles de Toronto étaient composés de Chinois et d'Asiatiques du Sud où chaque groupe représentait au moins 30 % de la population du quartier. De même, un seul quartier comptait à la fois des Asiatiques du Sud et des Noirs dans une proportion d'au moins 30 %.

		Groupe minoritaire visible en % de la population totale	Indice d'isolement
Toronto			
Asiatiques du Sud	1981	2,7	6
	1991	6,0	12
	2001	10,6	20
Chinois	1981	3,1	10
	1991	6,4	17
	2001	9,2	26
Noirs	1981	4,1	8
	1991	6,2	11
	2001	6,9	13
Montréal			
Noirs	1981	1,8	5
	1991	3,2	8
	2001	4,2	10
Arabes, Asiatiques de l'Ouest	1981	1,2	6
	1991	3,0	11
	2001	2,4	7
Asiatiques du Sud	1981	0,6	3
	1991	1,0	4
	2001	1,7	12
Vancouver			
Chinois	1981	6,8	18
	1991	10,9	24
	2001	17,4	33
Asiatiques du Sud	1981	3,0	7
	1991	5,4	14
	2001	8,4	25
Philippins	1981	0,9	2
	1991	1,6	3
	2001	2,9	5
Source : Statistique Canada, recensements de la population.			

L'indice d'isolement des Chinois à Toronto et à Vancouver, ainsi que celui des Asiatiques du Sud dans les trois RMR, a augmenté considérablement en raison de l'arrivée de nouveaux immigrants appartenant au même groupe minoritaire visible et de l'accroissement naturel de la population

déjà établie au Canada. En 2001, l'indice d'isolement des Chinois de Toronto était de 26 %; en 1981, cette proportion était de 10 %. À Vancouver, l'indice d'isolement des Chinois est passé de 18 % en 1981 à 33 % en 2001. Pour ce qui est des Asiatiques du Sud, en 2001, cet indice était de 25 % à

Vancouver, de 20 % à Toronto et de 12 % à Montréal. Les indices d'isolement ont également progressé pour d'autres minorités visibles, mais ils demeurent bien inférieurs à ceux des Asiatiques du Sud et des Chinois.

L'indice d'isolement varie en fonction de la ségrégation résidentielle du groupe et de la proportion qu'il représente par rapport à l'ensemble de la population de la RMR. Dans presque tous les cas où on a observé une augmentation de l'indice d'isolement, cette hausse résulte principalement de l'augmentation de la proportion représentée par ce groupe par rapport à la population de la ville, plutôt que d'une plus grande concentration du groupe dans un quartier en particulier. En 2001, par exemple, les groupes minoritaires visibles représentaient une proportion beaucoup plus importante de la population des villes de Toronto, Montréal et Vancouver qu'en 1981⁸. Cette hausse a été particulièrement marquée chez les Asiatiques du Sud, dont la proportion a presque triplé à Montréal et Vancouver et quadruplé à Toronto.

Pour ce qui est des Chinois de Vancouver, la hausse de l'indice d'isolement s'explique en totalité par la hausse de leur proportion par rapport à l'ensemble de la population. Chez les Asiatiques du Sud et les Noirs de Toronto, les Noirs de Montréal et les Philippins de Vancouver, plus de 70 % de la hausse résulte elle aussi d'une augmentation de la proportion qu'ils représentent. Chez les Asiatiques du Sud habitant à Vancouver et Montréal, cette hausse était principalement attribuable à une plus grande ségrégation résidentielle.

8. Font exception les Arabes et les habitants de l'Asie occidentale qui représentaient en 1991 une proportion plus importante de la population de la RMR qu'en 2001. Ce résultat est fort probablement attribuable à une modification de la définition de ce groupe.

Dans les quartiers minoritaires, les minorités visibles remplacent certains résidents qui n'appartiennent pas à une minorité visible

La plupart des quartiers de minorités visibles nouvellement formés passent par une phase de transition au cours de laquelle la population du groupe minoritaire visible augmente, tandis que la population n'appartenant pas à une minorité visible diminue. Lorsque le taux de décroissance de la population de personnes n'appartenant pas à une minorité visible d'un quartier est supérieur à la baisse médiane pour l'ensemble des quartiers affichant pareille diminution, cette transition est dite de « remplacement rapide », car le groupe minoritaire visible remplace une partie des résidents qui n'appartiennent pas à une minorité visible.

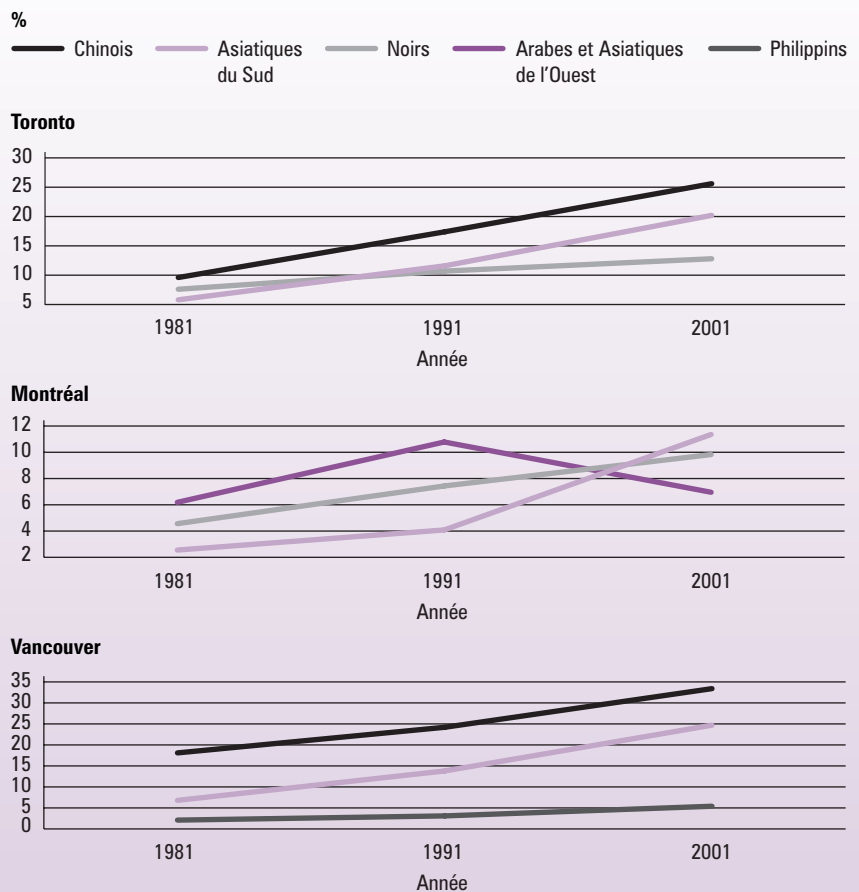
À Toronto, 23 quartiers sud-asiatiques nouvellement formés sur 26, de même que 24 des 32 quartiers chinois nouvellement formés et 5 des 6 quartiers noirs ont été créés par remplacement rapide en raison de l'exode d'un grand nombre de résidents qui n'appartiennent pas à une minorité visible et de l'arrivée de membres d'un groupe minoritaire. À Montréal, les trois quartiers noirs et trois des quartiers sud-asiatiques ont aussi été formés selon le mode remplacement rapide, phénomène qui est également à l'origine de la création de 48 des 55 quartiers chinois nouvellement formés et de 5 des 12 quartiers sud-asiatiques de Vancouver⁹.

La présence des minorités visibles a non seulement augmenté dans les quartiers de minorités visibles, mais aussi dans ceux où la concentration des groupes minoritaires est plus faible. Même parmi les Chinois, qui affichent

9. Les nombres de quartiers de minorités visibles mentionnés dans ce paragraphe font référence aux secteurs de recensement jumelés longitudinalement, dont plus de 30 % de la population appartient à un groupe minoritaire visible.



L'indice d'isolement est en hausse chez les groupes minoritaires visibles les plus nombreux



Nota : L'année 1996 est la première fois où l'on a posé une question sur le groupe de population pour calculer le nombre de membres appartenant à des minorités visibles. Avant 1996, les données sur les minorités visibles ont été calculées à partir des réponses à la question sur l'origine ethnique et d'autres données ethnoculturelles, comme la langue, le lieu de naissance et la religion. Ces changements ont surtout modifié les effectifs dans le groupe Arabes et les Asiatiques de l'Ouest.

Source : Statistique Canada, recensements de la population.

pourtant le plus haut taux de concentration des groupes sélectionnés à Vancouver et à Toronto, environ la moitié de cette population seulement vit dans des quartiers chinois (soit des quartiers dont plus de 30 % de la population est chinoise). Par ailleurs, moins de 5 % des Noirs de Toronto et de Montréal vivent dans des quartiers noirs, sans doute à cause du caractère diversifié de cette population.

Comme les quartiers de minorités visibles augmentent, les résultats de l'analyse portent à croire que le remplacement rapide ne survient que dans

la phase initiale de transition et qu'il est peu probable qu'il entraîne un renouvellement complet des groupes de population. Cela semble indiquer que la cohabitation de membres de différents groupes est un aspect important des collectivités, et ce, même dans les quartiers où s'établissent les minorités visibles.

Le taux de chômage est plus élevé dans les quartiers de minorités visibles

Les quartiers de minorités visibles sont plus susceptibles d'afficher des taux élevés de chômage et de faible revenu

que les autres quartiers¹⁰, ces taux augmentant par ailleurs parallèlement à la présence de plus en plus évidente du groupe minoritaire. À Toronto, par exemple, même si la proportion de diplômés universitaires est similaire dans tous les quartiers affichant une présence chinoise¹¹, le taux de chômage¹² passe de 5,7 % dans les quartiers où la présence des Chinois est faible (moins de 10 %) à 7,1 % dans les quartiers où les Chinois forment au moins 50 % de la population, le taux de faible revenu augmentant de 17 % à 23 %.

Les tendances des taux de chômage et de faible revenu sont similaires dans les communautés chinoises de Vancouver et les communautés sud-asiatiques des trois RMR. En 2001, les quartiers noirs de Montréal enregistraient des taux de chômage et de faible revenu particulièrement élevés, ainsi qu'une forte proportion de familles monoparentales; de fait, les trois quartiers à « forte » présence noire (plus de 30 % de Noirs) affichaient un taux de chômage moyen de 21,7 % et un taux de faible revenu de 54 %, et la proportion de familles monoparentales y atteignait 41 %. Or, un nombre croissant d'ouvrages publiés aux États-Unis et en Europe font ressortir les conséquences

négatives sur la mobilité socio-économique, l'état de santé et l'activité criminelle, qui sont associées au fait de vivre dans un quartier défavorisé¹³.

Certes, bien des facteurs peuvent expliquer les mauvais résultats économiques dans les quartiers de minorités visibles. Au cours des années 1980 et 1990, on a observé une baisse des résultats économiques des vagues successives d'immigrants au Canada¹⁴ et leur taux de faible revenu a augmenté¹⁵. De plus, les nouveaux immigrants ont tendance à se regrouper dans des collectivités minoritaires. Or, leurs résultats économiques sont inférieurs et cela a une incidence sur l'ensemble de la situation économique du quartier dans lequel ils vivent.

Résumé

L'immigration massive de minorités visibles a eu pour effet de diversifier la mosaïque ethnique dans les villes du Canada et de la rendre plus visible. Entre 1981 et 2001, les quartiers habités par les minorités visibles dans les grandes régions métropolitaines du Canada ont rapidement pris de l'expansion, ces quartiers étant pour la plupart formés de Chinois et d'Asiatiques du Sud établis à Toronto et Vancouver. Cette émergence rapide de quartiers de

minorités visibles dans les trois plus grandes RMR du Canada est davantage liée au fait que la proportion de ces groupes a augmenté par rapport à l'ensemble de la population des villes qu'à une plus forte concentration du groupe à l'intérieur d'un quartier donné. La formation de la plupart des quartiers de minorités visibles résulte de l'augmentation du nombre de membres appartenant à un groupe minoritaire visible et à une diminution correspondante des membres n'appartenant pas à une minorité visible.

Les quartiers ethniques peuvent avoir une incidence sur les interactions socioéconomiques, et ce, tant au sein du groupe minoritaire qu'entre ce groupe et le reste de la société. La concentration résidentielle contribue au maintien de l'identité ethnique ainsi que des établissements d'enseignement, des institutions religieuses et des organismes sociaux qui sont essentiels à l'interaction sociale du groupe. Cependant, cette même concentration résidentielle des groupes minoritaires peut aussi donner lieu à un isolement social et faire en sorte que ces groupes soient moins enclins à apprendre la langue de leur pays d'accueil ou à acquérir une expérience de travail et des années de scolarité. Enfin, bien que la situation économique des quartiers à forte concentration de minorités visibles ait tendance à être peu favorable, et ce, en raison des taux élevés de chômage et de faible revenu, cette situation peut être due au fait que le tiers environ des membres des minorités visibles sont de nouveaux immigrants.

10. F. Hou et G. Picot, *Enclaves de minorités visibles dans les quartiers et résultats sur le marché du travail des immigrants*, Direction des études analytiques, série des documents de recherche n° 204, produit n° 11F0019MIF au catalogue, 2003.

11. Les quartiers affichant une présence chinoise font référence aux secteurs de recensement où au moins une personne s'est identifiée comme chinoise.

12. Il s'agit là du taux de chômage de mai 2001.

13. D.S. Massey et N.A. Denton, *American Apartheid: Segregation and the Making of the Underclass*, Cambridge, Harvard University Press, 1993; K.E. Pickett et M. Pearl, « Multi-level analyses of neighbourhood socioeconomic context and health outcomes: A critical review », *Journal of Epidemiology and Community Health*, vol. 55, n° 2, 2000, p. 111 à 122.

14. J. Reitz, « Immigrant success in the knowledge economy: institutional changes and the immigrant experience in Canada, 1970-1995 », *Journal of Social Issues*, vol. 57, 2001, p. 579 à 613; M. Frenette et R. Morissette, *Convergeront-ils un jour? Les gains des travailleurs immigrants et de ceux nés au Canada au cours des deux dernières décennies*, Direction des études analytiques, série des documents de recherche n° 215, produit n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, 2003.

15. G. Picot et F. Hou, *Rising Low-income among Recent Immigrants in Canada*. Document présenté au Canadian Employment Research Forum Conference et à la conférence annuelle de l'Association canadienne d'économique, du 30 mai au 2 juin 2002, Calgary, 2002.



Feng Hou est analyste principal à la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail et **Garnett Picot** est directeur général de la Direction de l'analyse socioéconomique et commerciale de Statistique Canada.